

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 09 JUIN 2023

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 12 / En exercice : 12 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 8

Date de la convocation : 01 juin 2023 Date d'affichage : 01 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, élu 1^{er} Adjoint, pour le Maire empêché.

Présents : M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHE, M. Fabrice DEVERLY (arrivé à 20h38 – à partir de la délibération 2023-038), Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Raphaël MABBOUX, M. Serge PAGET, M. Ludovic PAYEN (arrivé à 20h06 – à partir de la délibération 2023-033),

Absent(es) :

Absent(es) excusé(es) : M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Jacques ZIRNHELT (pouvoir à Mme Adeline HENNICHE), M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET (pouvoir à M. François PARIS)

Secrétaire de séance : Mme Adeline HENNICHE

Délibération du Conseil Municipal n°2023-036

EAU

- Mise à jour de la redevance d'eau pour le rôle 2023/2024
- Mise à jour de la tarification de la location de compteurs pour le rôle 2023/2024

Malgré l'inflation, Monsieur François PARIS, adjoint au Maire, propose de maintenir les tarifs pour le rôle d'eau 2023/2024 :

⇒ REDEVANCE EAU (Montants hors taxes)

EAU	A partir du 1/07/2021	A partir du 1/07/2022	A partir du 1/07/2023
Partie fixe €	68	68	68
0 à 35 m ³ €/m ³	3	3	3
35 à 120 m ³ €/m ³	0.25	0.25	0.25
>120 m ³ €/m ³	1.2	1.2	1.2

Tarifs en euros hors taxes

⇒ LOCATION DE COMPTEURS (Montants hors taxes)

	A partir du 1/07/2021	A partir du 1/07/2022	A partir du 1/07/2023
Compteur ø 15 mm :	7.35	7.35	7.35
Compteur ø 20 mm :	8.30	8.30	8.30
Compteur ø 25 mm :	18.39	18.39	18.39
Compteur ø 30 mm :	19.12	19.12	19.12
Compteur ø 40 mm :	31.20	31.20	31.20
Compteur ø 50 mm :	40.14	40.14	40.14

Tarifs en euros hors taxes

Les ouvertures ou fermetures de compteur d'eau sont facturées forfaitairement au tarif de 40 € HT par opération.

En cas de non-paiement de la redevance d'eau :

- la réouverture d'un compteur suite à la mise en place de la limitation de débit sera alors facturée forfaitairement au tarif de 100 € HT,
- dès le premier envoi recommandé, des frais administratifs seront facturés au tarif de 40 € HT.

Il est précisé que **ces tarifs sont applicables à partir du 01/07/2023**

Le Conseil Municipal, son adjoint au Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE la périodicité et les tarifs présentés ci-dessus.

Fait et délibéré, dans la salle polyvalente, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire.

Fait à CORDON, le 12 juin 2023

Télétransmis en Sous-préfecture le: **14 JUIN 2023**
Affiché le : **14 JUIN 2023**

Le 1^{er} Adjoint,
Mr François PARIS
Pour le Maire empêché



La Secrétaire de Séance,
Mme Adeline HENNICHE

